

(4)

16°. Pension de l'instituteur ou maître d'école?

A. En argent, bled, vin, ou bois?

B. De quelle source dérive-t-elle? comme de

a. Dixmes, censés foncières, & autres droits féodaux abolis?

b. Ou des sommes assignées & payées à l'école?

c. Fondations?

d. Cailles communales?

e. Biens d'église?

f. De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit?

g. De biens-fonds?

h. Ou d'autres capitaux quelconques?

Remarques.

1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre.

2°. Chaque Instituteur écrira ses réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspecteur des écoles.

3°. Tous & un chacun sont priés d'accélérer, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses?

La pension de l'instituteur consiste en six sacs de froment et six sacs de Maïs au Château de Lausanne, soit la maison Nationale.

En argent 40 francs au Château de la Nation à Lausanne payable par quartier comme la graine. Point de vin, une Toise de bois à la prendre dans la Forêt, fournis par la Commune de Villeterse.

La Pension du Régent ne dérive d'aucune des sources indiquées ci contre

(1)

QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune.

I.

RAPPORTS LOCAUX.

1°. NOM de l'endroit où est située l'école?

a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé?

b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il?

c. De quelle Paroisse? de quelle Agence ressort-il?

d. District

e. Canton

2°. Eloignement des maisons appartenantes au ressort de chaque école.

(Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la circonférence du premier quart d'heure contient vingt-cinq maisons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons.)

3°. Noms des villages, des hameaux, ou des fermes appartenantes au ressort de chaque école.

a. On indiquera l'éloignement de chacun du lieu de l'école, &c.

b. Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent?

51
N. B.

Reponses aux Questions ci contre

1°. Martinet

a. Un hameau, ou bien des années les neiges couvrent la terre 4 mois.

b. Dependant de la Commune de Lutry.

c. De la Paroisse et de l'Agence de Lutry, mais du report de l'Eglise de Savigny.

d. De Lavaux.

e. Du Léman

2°. Dans la circonférence du premier quart d'heure éloignement 25 Maisons.
Dans le Second quart d'heure 20 Maisons.

3°. Dans la circonférence du 1. quart d'heure éloignement de l'école, ou aux environs, il y a le Martinet ou est la Maison d'école; Perrosayre, les Gollies, et la Roche trente quatre Enfants.

a. Dans la circonférence du Second quart d'heure, il y a la Clé aux Moines, la Maillardes, Du côté de vent, et la Rozalaz avec d'autres Maisons du côté de Bize. Dix huit enfants

b. Le nombre des enfants qui fréquentent la même école est cinquante deux.

(2)

4°. Eloignement des écoles voisines jusqu'à une lieue en circonférence?

a. Leurs noms.

b. Leurs distances réciproques.

I I.

INSTRUCTION.

5°. Qu'en enseigne-t-on dans chaque école?

6°. Ne tient-on l'école qu'en hiver? & combien dure-t-elle?

7°. Livres élémentaires, lesquels font en usage?

8°. Préceptes & réglemens, comment font-ils observés?

9°. Durée de l'école chaque jour?

10°. Les enfans font-ils distribués ou classés?

I I I.

RELATIONS PERSONNELLES.

11°. Instituteurs.

a. Qui a établi jusques ici le Régent? & de quelle manière?

b. D'où est-il?

c. Son nom

4°. A la distance de demi heure du Martinet il y l'école des Rapes les Monts de Lausanne, et de trois quart d'heure, la Mais. l'école de Savigny.

6°. Il y a bien encore Belmont du côté de vent, et Montprévère du côté de Bise, mais il y a plus d'une heure de distance du Martinet.

5°. On lit, écrit, l'arithmétique, chant de Saumes et la Religion.

6°. En hiver deux écoles, l'une depuis 9 heures jusqu'à 2 heures, et depuis deux heures jusqu'à soir. En été, de même deux écoles chaque jour quand a la durée est suivant le nombre des enfans qui la fréquentent, car durant l'été les écoles sont négligées.

7°. Le Catechisme Osterwald, un Recueil de passages de l'écriture St adapté au dit Catechisme des Saumes, et des Cantiques Sacrés Chosis.

8°. On enseigne, comme il est déjà dit, de faire les écoles toute l'année, excepté le congé d'un mois aux moissons.

9°. Déjà dit.
10°. Les enfans en trois Classes tous ensemble.

11°. a. Le Pasteur de Savigny avec le Consistoire de concert, avec les Députés des Conseils de Lutry et Yvette étaient avant la Révolution examinés et le Ballif de Lausanne accordait la Licence, au sujet qui lui plaisait d'entre les nommés.
b. L'instituteur actuel est des Monts de la Parroisse de Yvette, rière l'Eglise de Savigny.
c. Il s'appelle Jean Abram Dony.

(3)

d. Son âge.

e. Sa famille, combien d'enfans a-t-il?

f. Depuis combien de tems est-il instituteur?

g. Où a-t-il été auparavant? quelle étoit sa vocation précédente?

h. Réunit-il à son office quelqu'autre fonction? quelles sont-elles?

12°. Ecoliers, combien d'enfans fréquentent l'école?

a. En hiver, } soit garçons ou filles.
b. En été, }

I V.

RAPPORTS ECONOMIQUES.

13°. Biens & fonds de chaque école.

a. Possède-t-elle de pareils fonds?

b. Quelle en est la valeur?

c. Source des revenus.

d. Les biens d'écoles font-ils réunis à ceux de l'église ou des pauvres?

14°. Prix de l'école; paye-t-on pour y être admis, combien?

15°. Bâtiment de l'école.

a. Quel en est l'état, est-il neuf ou vieux, ou délabré?

b. N'y a-t-il qu'une chambre pour l'école? dans quel bâtiment?

c. Au défaut d'endroit public destiné à l'école, l'instituteur loue-t-il peut-être la maison, & à quel prix?

d. Qui est chargé de la maintenance de l'endroit où se fait l'école.

d. Il a trente neuf ans, ayant sa femme.

e. Deux Garçons et une fille en bas age.

f. Depuis 1779. Il a d'abord été deux ans à Savuit près Lutry, Sept ans à Palézieux dans le District d'Oron, et onze ans au Martinet où il est actuellement, il a reçu sa Licence du Ballif Ischarner.

g. Point de vocation que celle d'Instituteur des saunes.

h. Celle de lire la Parole de Dieu et de conduire le Chant des Saumes à l'Eglise. a son tour un Dimanche par mois.

12°. Cinquante deux déjà dit.

a. En hiver et en été tous doivent la fréquenter mais en été l'école est bien négligée.

13°

a. Deux Bises et demi de mauvais terrain ou il vient quelques pommes de terre, et de lavoine, il y a dix ans que la Commune de Lutry a vendu de ce même terrain 6 à 8 Ecus la pose.

b. Six Ecus par année valeur nette.

d. rien de semblable, car c'est la Nation qui paye et la Commune de Lutry fournit le logement et le terrain.

14°

Rien de semblable

15°

Un Bâtiment qui n'est ni vieux ni neuf.

a. Il a besoin de réparations.

b. Il y a deux Chambres sur la terre, lors que fait des pluies leau y vient, ce qui rend cette maison humide et mal saine.

c. Rien de semblable.

d. La Commune De Lutry.

(4)

16°. Pension de l'instituteur ou maître ^{+6°} d'école?

A. En argent, bled, vin, ou bois?

B. De quelle source dérive-t-elle? comme de

a. Dixmes, censés foncières, & autres droits féodaux abolis?

b. Ou des sommes assignées & payées à l'école?

c. Fondations?

d. Caisses communales?

e. Biens d'église?

f. De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit?

g. De biens-fonds?

h. Ou d'autres capitaux quelconques?

Combien chacun de ces objets vaut-il à l'école?

Remarques.

1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre.

2°. Chaque Instituteur écrira ses réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspecteur des écoles.

3°. Tous & un chacun font priés d'accéder, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses?

A. En argent vingt Ecu par année a la Maison nationale à Lausanne, en bled six sacs, de froment et six sacs de Moitié aussi par année que la Nation paye par quartier.

Depuis la fondation des Ecoles de Savigny, jusqu'en 1790 les Régents avaient leur affoage au Jurat mais actuellement on leur donne une Toise au Jurat en Sapin encore sont ils chargés du transport.

La pension est en grain, un peu d'argent un peu de bois, un Logement avec un peu de terrain comme il est dit, point de vin, Dessorte que la Pension du Régent du Martinet ne dérive d'aucune des sources indiquées dans les questions A B. C. D. E. F. G. H. & contre.

(1)

QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune.

I.

RAPPORTS LOCAUX.

1°. Nom de l'endroit où est située l'école?

a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé?

b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il?

c. De quelle Paroisse? de quelle Agence ressort-il?

d. District?

e. Canton

2°. Eloignement des maisons appartenantes au ressort de chaque école.

(Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la circonférence du premier quart d'heure contient vingt-cinq maisons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons.)

3°. Noms des villages, des hameaux, ou des fermes appartenantes au ressort de chaque école.

a. On indiquera l'éloignement de chacun du lieu de l'école, &c.

b. Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent?

Le 7^o mars 1799, la Sousigné a remis l'original Jean Nè Corday, le président d'arrondissement par lui; l'acte d'Alonnie Pasteur.

Réponses aux questions I

N. N.

Savigny

Lieu isolé

A la Commune de Lutry, rive l'Eglise de Savigny, qui est située de celle de Lutry.

De la Paroisse & de l'Agence de Lutry

De Lavaux.

Du Lemano.

1^o quart d'heure de Circonférence de la Maison de l'école, 34. Maisons.

2^o quart d'heure de la Maison de l'école du côté du Midi 31. Maisons.

2^o quart d'heure de la Maison de l'école du côté du Nord 20. Maisons.

Tous de Maisons Isolées excepté les Nialins, la Croix Rouge, hameau au nord & un bon quart de lieue de la Maison d'école.

Du 1^o quart d'heure, 62 Enfants & la rive.

Du 2^o quart d'heure, du côté du Midi 13 Enfants.

Du 2^o quart d'heure du côté du Nord 14 Enfants.

Se vendent tous à l'école, Siegeante à Savigny, 91.

à l'exception de quelques enfans qui se rendent en petit nombre aux lieux d'Anières, Secois, en Nialins, au nord; et en Gromandel au midi de l'école centrale, le plus d'infans sur ce trois fois la semaine alternativement.